

A  
Mr. l'Inspecteur d'Académie,  
Directrice des services départementaux de l'éducation  
nationale

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur des services départementaux  
de l'éducation nationale,

Suite à votre refus de m'accorder un service à temps partiel (**quotité à préciser**) à compter de la rentrée scolaire 2023, et conformément à l'article 25 du décret 82-451 du 28/05/82 relatif aux commissions administratives paritaires, je sollicite la saisie de mon dossier de demande de temps partiel par la CAPD.

Veillez trouver ci-joint, les motifs de ma demande.

Comptant sur votre compréhension, veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur des services départementaux de l'Education Nationale, l'expression de toute ma considération.